

NON! à la retraite à points On veut une vraie retraite, POINT!

Les objectifs de ce projet de réforme gouvernementale :

- Supprimer un des conquis sociaux issu du Conseil National de la Résistance.
- Supprimer la retraite par répartition solidaire au profit d'une retraite par capitalisation solitaire.
- Supprimer les régimes spéciaux pour aligner nos droits sur le moins disant.

Une assiette qui fera automatiquement baisser les pensions	Une double Peine	Un départ à un âge toujours plus avancé
Pour les salarié-es du privé : Aujourd'hui : un système de calcul sur les 25 meilleures années.	Pour les femmes, les malades, les invalides, les veufs et veuves et les privé-es d'emploi :	64 ? 67 ? 69 ans ? En fait, l'âge légal n'aura plus de
Ce que l'on veut nous imposer : Un calcul par points sur les 25 meilleures années + les 17 plus mauvaises afin d'obtenir une carrière complète	Fin des trimestres supplémentaires par enfant. L'obtention des points concernant les périodes d'invalidités et de	L'important sera la durée durant laquelle vous aurez cotisé, c'est elle qui déterminera votre niveau de pension
Pour les agents du public : Aujourd'hui : Un système de calcul sur les 6 derniers mois de salaire.	maladies soumises à des règles drastiques. Un déroulement de carrière à trous	En deçà de 42 ANS DE COTISATIONS, ce sera
Ce que l'on veut nous imposer : Un système de calcul par points sur l'ensemble de votre carrière.	qui vous obligera à partir plus tard. Une pension de réversion « simplifiée » en réalité un taux de remplacement unique basé sur la moyenne des deux retraites	Mais serez-vous toujours en état de travailler ?

Désormais, ce que veut imposer le gouvernement, c'est une retraite qui ne sera plus basée sur la solidarité intergénérationnelle, ni sur les cotisations. Désormais les comptes seront équilibrés... par la baisse des pensions versées!

A quelle sauce allez-vous être mangé-es?

Votre retraite dépendra donc de trois choses :

- De votre espérance de vie
- Du nombre de retraité.es à indemniser
- De la situation économique

Alors..

A quel âge pourrez-vous partir? Un mystère...

Quel sera le montant de votre retraite au moment de sa liquidation ? Une misère...

Le capital qu'il vous faudra épargner sera-t-il vraiment à l'abri d'une éventuelle faillite ? Une galère...



La retraite vous la voulez « à point » ? Eh bien on va vous la servir saignante!

